



VOCABULAIRE DE L'IMMIGRATION

Chaque année, des milliers de ressortissantes et de ressortissants étrangers s'installent ou séjournent au Canada pour travailler, étudier, visiter ou rejoindre des membres de leurs familles.

Il peut parfois être complexe de s'y retrouver entre les différents permis, exigences, statuts et autres formalités en lien avec les démarches d'immigration. Par ailleurs, il faut savoir que l'immigration est une compétence partagée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, et que le Québec a son propre système de sélection en la matière. L'accès à une terminologie française claire s'avère donc essentiel pour garantir la bonne compréhension des différents concepts liés à l'immigration et pour assurer une communication optimale entre les autorités compétentes et les personnes souhaitant immigrer au Québec.

C'est pour répondre à ce besoin que l'Office québécois de la langue française vous propose, en collaboration avec des partenaires du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, un vocabulaire sur l'immigration qui regroupe plus de 50 concepts portant notamment sur les principaux types de certificats, de permis et de visas que peuvent obtenir les personnes immigrantes, de même que sur les différents statuts qu'elles se voient octroyer.

Vous vous demandez ce qui distingue l'immigration de l'émigration? Ce qu'est le parrainage, le regroupement familial ou l'immigration économique? Vous trouverez les réponses à ces questions et bien plus en parcourant le *Vocabulaire de l'immigration!*

Symboles



Termes privilégiés



Termes utilisés dans certains contextes



Termes déconseillés

Ce vocabulaire est accessible en ligne à l'adresse suivante :

oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dictionnaires/vocabulaire-immigration.aspx.

Version PDF du 2 décembre 2024

Avertissement : Lors de la conversion du format HTML au format PDF, il est possible que certains caractères spéciaux ou signes typographiques (comme les espaces insécables) n'aient pas été correctement conservés. En cas de disparité, c'est la version en ligne du vocabulaire qui prévaut.



VOCABULAIRE DE L'IMMIGRATION

Index

A

aide familial, 1
apatride, 2
asile, 3
autorisation de voyage électronique, 4

C

carte de résident permanent, 5
catégorie de l'immigration économique, 6
catégorie du regroupement familial, 7
certificat d'acceptation du Québec, 8
certificat de sélection du Québec, 9
citoyen, 10
citoyenneté, 11

D

demandeur du statut de réfugié, 12

E

émigration, 13
évaluation de l'impact sur le marché du travail, 14

I

immigrant économique, 15
immigrant humanitaire, 16

immigrant parrainé, 17
immigration, 18
immigration humanitaire, 19
immigration permanente, 20
immigration temporaire, 21

M

migrant climatique, 22
migrant environnemental, 23
migration, 24

N

nationalité, 25
naturalisation, 26

P

parrainage, 27
pays de citoyenneté, 28
pays de résidence, 29
permis, 30
permis de séjour temporaire, 31
permis de travail, 32
permis de travail coopératif, 33
permis de travail fermé, 34
permis de travail ouvert, 35

permis d'études, 36
permis d'exercice, 37
personne émigrante, 38
personne immigrante, 39
personne migrante, 40

R

réfugié, 41
réfugié parrainé, 42
réfugié parrainé par le gouvernement, 43
réfugié parrainé par le secteur privé, 44
réfugié reconnu sur place, 45
répondant, 46
représentant autorisé, 47
requérant principal, 48
résidence permanente, 49
résidence temporaire, 50
résident permanent, 51
résident temporaire, 52
ressortissant étranger, 53

V

visa, 54
visa de résident permanent, 55
visa de résident temporaire, 56



1. aide familial, aide familiale

Définition

Personne dont le travail consiste, dans une résidence privée, à prendre soin d'enfants, de personnes âgées ou de personnes handicapées.



aide familial n. m.
aide familiale n. f.

Par extension, les termes *aide familial* et *aide familiale* désignent également une catégorie dans laquelle il est possible de présenter une demande d'immigration ou de permis de travail au Canada.

Au pluriel, on écrira : *des aides familiaux, des aides familiales*.



aide familial résident n. m.
aide familiale résidente n. f.

Les termes *aide familial résident* et *aide familiale résidente* réfèrent plus particulièrement aux aides familiaux qui résident sur leur lieu de travail.

Bien qu'il soit préférable d'employer les termes *aide familial résident* et *aide familiale résidente* (voir l'article *Graphie de résident et de résident de la Banque de dépannage linguistique*), les termes *aide familial résident* et *aide familiale résidente* sont privilégiés, car ce sont les appellations utilisées dans l'Administration pour désigner cette catégorie de travailleurs.

anglais

caregiver
live-in caregiver

Par extension, le terme *caregiver* désigne également une catégorie dans laquelle il est possible de présenter une demande d'immigration ou de permis de travail au Canada.

Le terme *live-in caregiver* désigne plus particulièrement les aides familiaux qui résident sur leur lieu de travail.

2. apatride

Définition

Personne qu'aucun État ne reconnaît comme l'un de ses ressortissants.

Notes

Un apatride n'a pas ou n'a plus de [nationalité](#). Certains demandeurs du statut de réfugié sont des apatrides.



apatride n. m. ou f.

anglais

stateless person



3. asile

Définition

Protection accordée par un État à une personne qui craint d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de ses opinions politiques ou de son appartenance à un groupe social particulier, et qui ne peut obtenir la protection de son [pays de citoyenneté](#) ou de son [pays de résidence](#).

Notes

L'asile est aussi accordé à une personne qui risque la torture ou une peine cruelle et inusitée.

On appelle [demandeur du statut de réfugié](#) la personne qui demande l'asile, et [réfugié](#) la personne à qui on l'accorde.



asile n. m.

anglais

asylum

4. autorisation de voyage électronique

Définition

Autorisation, se présentant sous forme d'un document électronique, que doit obtenir un voyageur originaire d'un pays ou d'un territoire le dispensant d'une obligation de visa lorsqu'il veut entrer dans un pays.

Notes

Au Canada, l'autorisation de voyage électronique est valide pendant cinq ans ou jusqu'à l'expiration du passeport du voyageur, et est nécessaire pour entrer au pays ou y transiter par avion.



autorisation de voyage électronique n. f.

AVE n. f.

anglais

electronic travel authorization

eTA

5. carte de résident permanent

Définition

Carte d'identité qui constitue la preuve officielle de la [résidence permanente](#).

Notes

Au Canada, la carte de résident permanent est valide cinq ans, et peut être renouvelée. Le [résident permanent](#) doit la présenter, par exemple, lorsqu'il veut sortir du pays, ou y entrer, et parfois lorsqu'il veut obtenir un travail ou étudier.



carte de résident permanent n. f.

carte de RP n. f.

carte RP n. f.

carte de résidence permanente n. f.



carte feuille d'érable n. f. Canada langue courante

Le terme *carte feuille d'érable* (en anglais, *maple leaf card*) est employé dans la langue courante pour désigner la carte de résident permanent du Canada; elle est ainsi nommée en raison de la feuille d'érable, emblème du pays, qui y figure.

anglais

permanent resident card

PRC

PR card

permanent residence card

maple leaf card Canada langue courante

6. catégorie de l'immigration économique

Définition

Catégorie d'immigration qui regroupe les personnes sélectionnées en raison de leurs compétences et de leur capacité à contribuer à l'activité économique du pays d'accueil.

Notes

Les travailleurs qualifiés, les investisseurs, les entrepreneurs et les travailleurs autonomes, ainsi que leurs conjoint, conjointe et personnes à charge, sont inclus dans cette catégorie.



catégorie de l'immigration économique n. f.
immigration économique n. f.



catégorie des gens d'affaires n. f.

Pour le gouvernement fédéral du Canada, le terme *catégorie des gens d'affaires* exclut les travailleurs qualifiés.

anglais

economic class

business class

Pour le gouvernement fédéral du Canada, le terme *business class* exclut les travailleurs qualifiés.

7. catégorie du regroupement familial

Définition

Catégorie d'immigration qui permet à un ou plusieurs membres d'une même famille d'obtenir la [résidence permanente](#) en vertu de l'engagement d'un [répondant](#) à subvenir à leurs besoins essentiels.

Notes

Les personnes admissibles dans la catégorie du regroupement familial sont des proches parents du répondant (enfant, parent, conjoint).



catégorie du regroupement familial n. f.
regroupement familial n. m.



anglais

family class

family reunification class

8. certificat d'acceptation du Québec

Définition

Document officiel remis à un [ressortissant étranger](#) voulant séjourner au Québec pour y travailler, y étudier ou pour y recevoir un traitement médical, qui confirme que le gouvernement provincial accepte de l'accueillir.

Notes

Le certificat d'acceptation du Québec est délivré par le ministère responsable de l'immigration. La personne voulant séjourner au Québec pour les études ou le travail devra généralement le jumeler à un [permis d'études](#) ou à un [permis de travail](#), délivrés par le gouvernement fédéral. Si la personne souhaite ensuite s'établir de manière permanente au Québec, elle doit obtenir un certificat de sélection du Québec du gouvernement provincial, puis un [visa de résident permanent](#) du gouvernement fédéral.



certificat d'acceptation du Québec n. m.
CAQ n. m.

On trouve fréquemment dans l'usage le terme *Certificat d'acceptation du Québec* avec la majuscule initiale. Cet emploi met l'accent sur le caractère officiel de ce document, qui est propre au Québec.

En contexte, la forme courte *certificat d'acceptation* est fréquemment employée pour désigner le présent concept.

anglais

Québec Acceptance Certificate

QAC

Québec Certificate of Acceptance

L'emprunt au français *certificat d'acceptation du Québec* et son abréviation CAQ sont également employés fréquemment en anglais.

9. certificat de sélection du Québec

Définition

Document officiel remis à une personne voulant s'établir de manière permanente au Québec, qui confirme que le gouvernement provincial a retenu sa candidature et qu'il accepte de l'accueillir.

Notes

Le certificat de sélection du Québec est délivré par le ministère responsable de l'immigration. Après avoir reçu ce certificat, la personne voulant s'établir au Québec doit obtenir un [visa de résident permanent](#) auprès du gouvernement fédéral.

Les critères d'évaluation pour obtenir un certificat de sélection du Québec varient en fonction des programmes d'immigration et sont fondés sur différents facteurs, notamment la situation familiale, l'expérience de travail, les études, la connaissance du français et les ressources financières.

Il ne faut pas confondre le certificat de sélection du Québec avec le certificat d'acceptation du Québec, qui est remis à une personne voulant s'établir de manière temporaire au Québec.



VOCABULAIRE DE L'IMMIGRATION



certificat de sélection du Québec n. m.
CSQ n. m.

On trouve fréquemment dans l'usage le terme *Certificat de sélection du Québec*, avec la majuscule initiale. Cet emploi met l'accent sur le caractère officiel de ce document, qui est propre au Québec.

En contexte, la forme courte *certificat de sélection* est fréquemment employée pour désigner le présent concept.

anglais

Québec Selection Certificate
QSC
Québec Certificate of Selection

L'emprunt au français *certificat de sélection du Québec* et son abréviation CSQ sont également employés fréquemment en anglais.

10. citoyen, citoyenne

Définition

Personne reconnue comme membre d'un État et qui, de ce fait, bénéficie de droits et s'acquitte de certains devoirs.

Notes

Certains devoirs ou privilèges sont exclusifs à une partie des citoyens. Au Canada, par exemple, le droit de vote est accordé aux personnes majeures seulement.

Dans la Loi sur l'administration publique (Québec), les services aux citoyens comprennent les services offerts à la population et aux entreprises.

Pour être citoyen du Canada, il faut soit y être né, soit avoir obtenu la [citoyenneté](#) par [naturalisation](#).



citoyen n. m.
citoyenne n. f.

anglais

citizen

11. citoyenneté

Définition

[Nationalité](#) reconnue par un État ainsi que les devoirs, droits, responsabilités et privilèges qui en découlent.

Notes

Au Canada, pour qu'un [ressortissant étranger](#) obtienne la citoyenneté, il doit d'abord détenir la [résidence permanente](#).



citoyenneté n. f.

anglais

citizenship



12. demandeur du statut de réfugié, demandeuse du statut de réfugié

Définition

Personne qui sollicite l'[asile](#), mais dont la demande n'a pas encore fait l'objet d'une décision.

Notes

On appelle [réfugié](#) le demandeur du statut de réfugié dont la demande de protection est acceptée en vertu des critères établis par la Convention relative au statut des réfugiés.



demandeur du statut de réfugié n. m.
demandeuse du statut de réfugié n. f.
demanderesse du statut de réfugié n. f.
demandeur d'asile n. m.
demandeuse d'asile n. f.
demanderesse d'asile n. f.
revendicateur du statut de réfugié n. m.
revendicatrice du statut de réfugié n. f.

anglais

refugee claimant
asylum seeker

13. émigration

Définition

Fait pour une personne ou un groupe de personnes de quitter son lieu de résidence habituel dans le but de s'établir dans un pays étranger.

Notes

Il ne faut pas confondre l'émigration et l'[immigration](#), qui est le fait d'arriver dans un pays étranger dans le but de s'y établir; ce sont les deux facettes du phénomène de la [migration](#).



émigration n. f.
émigration internationale n. f.

Par extension, le terme *émigration* désigne aussi l'émigration interne.

anglais

emigration
international emigration

Par extension, le terme *emigration* désigne aussi l'émigration interne (*out-migration*).

14. évaluation de l'impact sur le marché du travail

Définition

Évaluation réalisée par le gouvernement fédéral à la demande d'un employeur souhaitant embaucher un travailleur étranger temporaire, dont la visée est de confirmer que ce travailleur comble un besoin de main-d'œuvre et qu'aucun citoyen canadien ou [résident permanent](#) qualifié n'est disponible pour occuper l'emploi.



Notes

Le gouvernement provincial du Québec procède également à cette évaluation, en collaboration avec le gouvernement fédéral, lorsqu'un employeur québécois souhaite embaucher un travailleur étranger temporaire. Ce dernier doit quant à lui se procurer un [permis de travail](#) et un Certificat d'acceptation du Québec.



évaluation de l'impact sur le marché du travail n. f.

EIMT n. f.

étude de l'impact sur le marché du travail n. f.

EIMT n. f.

Les termes *évaluation de l'impact sur le marché du travail* et *étude de l'impact sur le marché du travail*, de même que leur abréviation *EIMT*, sont également employés pour désigner le formulaire d'évaluation que doit remplir l'employeur.

Les termes *évaluation d'impact sur le marché du travail* et *étude d'impact sur le marché du travail* sont également fréquents dans l'usage.

Bien que le substantif *impact* soit parfois critiqué au sens d'« incidence » en français, les termes *évaluation de l'impact sur le marché du travail* et *étude de l'impact sur le marché du travail*, de même que leur abréviation, sont les seuls termes en usage aux ministères responsables de l'immigration des gouvernements fédéral et provincial pour désigner le présent concept.

anglais

Labour Market Impact Assessment

LMIA

Labor Market Impact Assessment

Labour Market Opinion vieilli

LMO vieilli

Labor Market Opinion vieilli

15. immigrant économique, immigrante économique

Définition

Personne immigrante sélectionnée en raison de ses compétences et de sa capacité à contribuer à une activité économique du pays d'accueil.

Notes

Les travailleurs qualifiés, les investisseurs, les entrepreneurs et les travailleurs autonomes, ainsi que leurs conjoint, conjointe et personnes à charge, sont des immigrants économiques.



immigrant économique n. m.

immigrante économique n. f.

anglais

economic immigrant

16. immigrant humanitaire, immigrante humanitaire

Définition

Personne immigrante qui a obtenu la résidence permanente pour des considérations d'ordre humanitaire.



Notes

Les [réfugiés](#) et les demandeurs du statut de réfugié sont des immigrants humanitaires. Par ailleurs, d'autres motifs que les considérations énoncées dans la convention de Genève peuvent être retenus pour accorder la protection à une personne, notamment lorsque l'intérêt et les droits d'un enfant sont en cause.



immigrant humanitaire n. m.
immigrante humanitaire n. f.

Dans le terme *immigrant humanitaire* et sa variante *immigrante humanitaire*, l'adjectif *humanitaire* ne se rapporte pas à proprement parler à la personne immigrante, mais plutôt aux raisons qui justifient l'acceptation de sa demande par les autorités responsables. Cette figure de style appelée *hypallage* consiste à accoler un adjectif à un terme auquel il ne convient pas logiquement, sans qu'il soit possible pour autant de se méprendre sur le sens du terme ainsi formé. Pour plus de précisions, voir l'article *L'hypallage* de la *Banque de dépannage linguistique*.

anglais

humanitarian immigrant

17. immigrant parrainé, immigrante parrainée

Définition

Personne immigrante qui a obtenu la [résidence permanente](#) en étant parrainée par un [répondant](#) qui est soit citoyen canadien soit [résident permanent](#), en raison du lien de parenté qui l'unit à ce dernier.

Notes

Les immigrants parrainés appartiennent à la [catégorie du regroupement familial](#).

Au Canada, il est notamment possible pour le répondant de parrainer un époux, un conjoint de fait, un partenaire conjugal, un ascendant, un enfant à charge, un enfant adopté ou un orphelin de moins de 18 ans qui n'a ni époux ni conjoint de fait et qui est son frère, sa sœur, son neveu, sa nièce ou son petit-enfant. Les immigrants parrainés, quant à eux, peuvent être accompagnés de leur époux, de leur conjoint de fait ou de leur partenaire conjugal ainsi que des enfants qui sont à leur charge.



immigrant parrainé n. m.
immigrante parrainée n. f.

anglais

sponsored immigrant

18. immigration

Définition

Fait pour une personne ou un groupe de personnes d'arriver dans un pays étranger dans le but de s'y établir.

Notes

Il ne faut pas confondre l'immigration et l'[émigration](#), qui est le fait de quitter son lieu de résidence habituel dans le but de s'établir dans un pays étranger; ce sont les deux facettes du phénomène de la [migration](#).



VOCABULAIRE DE L'IMMIGRATION



immigration n. f.
immigration internationale n. f.

Par extension, le terme *immigration* désigne aussi l'immigration interne.

anglais

immigration
international immigration

Par extension, le terme *immigration* désigne aussi l'immigration interne (*in-migration*).

19. immigration humanitaire

Définition

Catégorie d'immigration qui regroupe les personnes immigrantes ayant obtenu la résidence permanente pour des considérations d'ordre humanitaire.

Notes

Les [réfugiés](#) et les demandeurs du statut de réfugié font partie de l'immigration humanitaire. Par ailleurs, d'autres motifs que les considérations énoncées dans la convention de Genève peuvent être retenus pour accorder la protection à une personne, notamment lorsque l'intérêt et les droits d'un enfant sont en cause.



immigration humanitaire n. f.
catégorie de l'immigration humanitaire n. f.

Dans les termes *immigration humanitaire* et *catégorie de l'immigration humanitaire*, l'adjectif *humanitaire* ne se rapporte pas à proprement parler à l'immigration, mais plutôt aux raisons d'acceptation des personnes immigrantes par les autorités responsables. Cette figure de style appelée *hypallage* consiste à accoler un adjectif à un terme auquel il ne convient pas logiquement, sans qu'il soit possible pour autant de se méprendre sur le sens du terme ainsi formé. Pour plus de précisions, voir l'article *L'hypallage* de la *Banque de dépannage linguistique*.

anglais

humanitarian class

20. immigration permanente

Définition

Fait pour une personne ou un groupe de personnes d'arriver dans un pays étranger dans le but de s'y établir de manière permanente.



immigration permanente n. f.

Par extension, le terme *immigration permanente* est également employé pour désigner l'ensemble des immigrants ayant obtenu la [résidence permanente](#) ou la [citoyenneté](#) d'un pays.

anglais

permanent immigration



21. immigration temporaire

Définition

Fait pour une personne ou un groupe de personnes d'arriver dans un pays étranger dans le but de s'y établir de manière temporaire.



immigration temporaire n. f.

Par extension, le terme *immigration temporaire* est également employé pour désigner l'ensemble des immigrants ayant obtenu la [résidence temporaire](#) d'un pays.

anglais

temporary immigration

22. migrant climatique, migrante climatique

Définition

Personne ayant quitté son lieu d'habitation, de façon temporaire ou permanente, à cause d'une dégradation environnementale spécifiquement liée aux changements climatiques et bouleversant gravement ses conditions de vie.

Notes

Les migrants climatiques sont un type de migrants environnementaux.



migrant climatique n. m.
migrante climatique n. f.
migrant du climat n. m.
migrante du climat n. f.
réfugié climatique n. m.
réfugiée climatique n. f.
réfugié du climat n. m.
réfugiée du climat n. f.

Actuellement, le concept de « migrant climatique » est exclu de toute convention ou loi internationale. Le terme [réfugié](#) doit donc être considéré comme synonyme de *migrant*, et ne doit pas être compris dans le sens que lui donne la convention de Genève de 1951 (lié à la crainte d'être persécuté).

anglais

climate change migrant
climate change refugee
climate migrant
climate refugee

Le terme *refugee*, dans *climate change refugee* et *climate refugee*, doit être considéré comme synonyme de *migrant* et ne doit pas être compris dans le sens que lui donne la convention de Genève de 1951 (lié à la crainte d'être persécuté).

23. migrant environnemental, migrante environnementale

Définition

Personne ayant quitté son lieu d'habitation, de façon temporaire ou permanente, à la suite d'une dégradation environnementale bouleversant gravement ses conditions de vie.

Notes

La dégradation environnementale peut être le fait d'une catastrophe naturelle, d'une catastrophe d'origine humaine, des changements climatiques, etc.

Les migrants climatiques sont un type de migrants environnementaux.



VOCABULAIRE DE L'IMMIGRATION



migrant environnemental n. m.
migrante environnementale n. f.
migrant de l'environnement n. m.
migrante de l'environnement n. f.
réfugié environnemental n. m.
réfugiée environnementale n. f.
réfugié de l'environnement n. m.
réfugiée de l'environnement n. f.

L'adjectif *environnemental* ainsi que le complément déterminatif *de l'environnement* sont employés ici au sens neutre de « relatif à l'environnement ».

Actuellement, le concept de « migrant environnemental » est exclu de toute convention ou loi internationale. Le terme **réfugié** doit donc être considéré comme synonyme de *migrant*, et ne doit pas être compris dans le sens que lui donne la convention de Genève de 1951 (lié à la crainte d'être persécuté).



migrant écologique
migrante écologique
réfugié écologique
réfugiée écologique
écoréfugié
écoréfugiée

Les termes *migrant écologique* et *réfugié écologique* sont à éviter puisque l'adjectif *écologique* n'a pas, en français, le sens dont il est ici question. Il en va de même pour le terme *écoréfugié*, dont le préfixe *éco-* a la même valeur que l'adjectif *écologique*.

anglais

environmental migrant
environmental refugee

Le terme *refugee*, dans *environmental refugee*, doit être considéré comme synonyme de *migrant*, et ne doit pas être compris au sens que lui donne la convention de Genève de 1951 (lié à la crainte d'être persécuté).

24. migration

Définition

Fait pour une personne ou un groupe de personnes de se déplacer d'un lieu vers un autre, dans une région différente ou dans un autre pays, dans le but de s'y établir.

Notes

L'**immigration** et l'**émigration** constituent les deux facettes du phénomène de la migration.



migration n. f.

Afin de préciser le type de migration auquel on fait référence, on emploie notamment les termes *migration internationale* et *migration interne*.

anglais

migration

25. nationalité

Définition

Lien juridique et politique qui traduit l'appartenance d'une personne à un État.



nationalité n. f.



anglais

nationality
national status

26. naturalisation

Définition

Acte par lequel la [nationalité](#) d'un pays est attribuée à un [ressortissant étranger](#) ou à un [apatride](#) par une autorité publique.

Notes

Généralement, la personne qui demande la naturalisation auprès d'un pays réside dans ce même pays.



naturalisation n. f.

anglais

naturalization
naturalisation Royaume-Uni

27. parrainage

Définition

Soutien financier, administratif ou moral qu'une personne physique ou morale apporte à une [personne immigrante](#) ou à un [réfugié parrainé](#), en vue de les accompagner dans leurs démarches d'immigration, d'installation et d'intégration.

Notes

Le parrainage existe notamment au Canada, aux États-Unis et en Australie.



parrainage n. m.



marrainage n. m.

Dans la mesure où le parrainage se définit de la même façon, qu'il soit effectué par un homme ou par une femme, une alternance *parrainage/marrainage*, en fonction du sexe de la personne qui exécute l'action, n'est pas nécessaire. On constate toutefois que le terme *marrainage* est de plus en plus fréquemment employé, notamment au Québec, pour désigner l'appui apporté par une femme (la marraine), tandis que *parrainage* est utilisé pour désigner l'appui apporté par un homme (le parrain).

anglais

sponsorship

28. pays de citoyenneté

Définition

Pays dont une personne détient la citoyenneté.



Notes

Détenir la citoyenneté d'un pays signifie notamment avoir des droits et des devoirs envers le pays de citoyenneté.



pays de citoyenneté n. m.
pays de nationalité n. m.

Bien qu'il y ait une nuance de sens entre les termes [citoyenneté](#) et [nationalité](#), ils sont employés indifféremment dans les termes *pays de citoyenneté* et *pays de nationalité*.

anglais

country of citizenship
country of nationality
state of nationality

29. pays de résidence

Définition

Pays dans lequel une personne vit.

Notes

Le pays de résidence d'une personne n'est pas nécessairement le même que son ou ses [pays de citoyenneté](#).



pays de résidence n. m.

anglais

country of residence

30. permis

Définition

Document officiel attestant l'autorisation d'exercer une activité réglementée pour une durée déterminée.

Notes

Le permis peut être garant, par exemple, de la conformité réglementaire d'une situation (permis de construction, permis de démolition) ou de la compétence de son titulaire dans un domaine précis (permis de conduire). À la différence de la licence, le permis ne s'applique pas qu'à des activités commerciales et professionnelles.

Dans un contexte d'immigration, les ressortissants étrangers s'installant temporairement dans un pays doivent la plupart du temps obtenir différents permis pour pouvoir exercer certaines activités, par exemple un [permis d'études](#) pour étudier ou un [permis de travail](#) pour travailler.



permis n. m.

anglais

permit



31. permis de séjour temporaire

Définition

Permis délivré dans des circonstances exceptionnelles à une personne qui ne satisfait pas à toutes les exigences canadiennes en matière d'immigration, lui permettant d'entrer et de séjourner au pays pour des motifs humanitaires ou d'intérêt public.

Notes

La personne obtenant un permis de séjour temporaire valide pendant au moins six mois se voit accorder la [résidence temporaire](#) et peut ainsi faire une demande de [permis de travail](#) ou de [permis d'études](#).

Les permis de séjour temporaire peuvent, par exemple, être remis à des enfants apatrides ou à des victimes de violence conjugale ou de traite de personnes.



permis de séjour temporaire n. m.

PST n. m.

permis de résidence temporaire n. m.

PRT n. m.

permis de résident temporaire n. m.

PRT n. m.



permis ministériel n. m. **désuet**

anglais

temporary resident permit

TRP

temporary residence permit

TRP

Minister's permit **désuet**

32. permis de travail

Définition

Document officiel émis par un agent de l'immigration, qui accorde le droit à une personne de séjourner dans un pays pour y travailler pendant une période déterminée.

Notes

Au Canada, il existe différents types de permis de travail, notamment le [permis de travail ouvert](#), fermé et coopératif. Par ailleurs, pour se voir délivrer un permis de travail, les travailleurs étrangers doivent généralement avoir obtenu de l'employeur une [évaluation de l'impact sur le marché du travail](#) favorable. Dans le cas d'emplois encadrés par un ordre professionnel, ils doivent aussi obtenir un [permis d'exercice](#).

Au Québec, les travailleurs étrangers doivent généralement obtenir aussi un Certificat d'acceptation du Québec.



permis de travail n. m.
visa de travail n. m. [France](#)

Bien que les termes *permis* et *visa* employés seuls aient des sens différents, les expressions *permis de travail* et *visa de travail* sont le plus souvent employées indifféremment en Europe francophone. Au Québec, le terme *visa de travail* est très peu usité pour désigner le présent concept.

Les termes *permis de travailleur* et *visa de travailleur* se rencontrent également dans l'usage, surtout accompagnés d'un adjectif, pour préciser le type de travailleur auquel est remis le document (par exemple, *permis de travailleur qualifié*, *permis de travailleur temporaire*).

anglais

work permit
work visa
worker visa

33. permis de travail coopératif

Définition

[Permis de travail](#) qui autorise un étudiant étranger inscrit à un programme d'enseignement coopératif ou à un programme de stages à occuper un emploi ayant un lien direct avec ses études.

Notes

Pour obtenir un permis de travail coopératif, l'étudiant doit notamment détenir un [permis d'études](#) valide et démontrer que cet emploi ne représente pas plus de la moitié des crédits de son programme d'études.

Ce type de permis de travail ne nécessite pas que l'employeur demande une [évaluation de l'impact sur le marché du travail](#).



permis de travail coopératif n. m.

On rencontre parfois les termes *permis de travail pour stagiaires* et *permis de travail pour stagiaire* dans la documentation produite par le gouvernement fédéral.

anglais

co-op work permit
internship work permit

34. permis de travail fermé

Définition

[Permis de travail](#) qui autorise un [ressortissant étranger](#) à travailler pour un employeur et dans un lieu de travail donnés.

Notes

Lorsque le permis de travail autorise le ressortissant étranger à travailler pour tout employeur au pays, on parle de [permis de travail ouvert](#).



permis de travail fermé n. m.
permis de travail lié à un employeur donné n. m.
permis de travail lié à un employeur n. m.

Les termes *permis de travail lié à un employeur donné* et *permis de travail lié à un employeur* sont surtout employés par l'Administration.



permis de travail lié à un employeur spécifique

L'adjectif *spécifique*, dans le terme *permis de travail lié à un employeur spécifique*, n'est pas acceptable parce qu'il ne s'intègre pas au système linguistique du français. En effet, *spécifique*, calqué sur l'anglais *specific*, n'a pas le sens de « précis » en français. Voir à ce sujet l'article *Emploi déconseillé de l'emprunt spécifique de la Banque de dépannage linguistique*.

anglais

closed work permit
employer-specific work permit

35. permis de travail ouvert

Définition

Permis de travail qui autorise un **ressortissant étranger** à travailler au pays pour tout employeur jugé admissible par le gouvernement fédéral.

Notes

Le permis de travail ouvert peut être délivré à un ressortissant qui est déjà au Canada, qui en fait la demande à partir de son pays d'origine ou qui se trouve à la frontière canadienne; les exigences en matière d'admissibilité varient selon ces trois contextes

L'employeur qui veut embaucher un ressortissant ayant obtenu un permis de travail ouvert n'a pas à demander une **évaluation de l'impact sur le marché du travail**.

Lorsque le permis de travail autorise une personne à travailler pour un employeur en particulier, on parle de **permis de travail fermé**.



permis de travail ouvert n. m.

anglais

open work permit

36. permis d'études

Définition

Document officiel émis par un agent de l'immigration, qui accorde le droit à une personne de séjourner dans un pays pendant une période déterminée, pour y étudier.

Notes

Au Canada, les étudiants étrangers doivent obtenir un permis d'études seulement si leur formation dure plus de six mois.

Pour obtenir un permis d'études au Québec, l'acceptation par un établissement d'enseignement, sauf dans le cas des écoles primaires et secondaires, et la détention d'un Certificat d'acceptation du Québec sont généralement nécessaires.



permis d'études n. m.
permis d'étudiant n. m.
visa d'études n. m. France
visa d'étudiant n. m. France

Bien que les termes *permis* et *visa* employés seuls aient des sens différents, ils sont le plus souvent employés indifféremment en Europe francophone dans les termes *permis d'études*, *permis d'étudiant* (et *permis d'étudiante*), *visa d'études*, *visa d'étudiant* (et *visa d'étudiante*). Les termes *visa d'études*, *visa d'étudiant* (et *visa d'étudiante*) ne sont cependant généralement pas employés au Québec pour désigner le présent concept.

anglais

study permit
student permit
study visa
student visa

37. permis d'exercice

Définition

Document officiel délivré par un ordre professionnel et permettant à une personne d'exercer une profession réglementée.

Notes

Au Canada, les ressortissants étrangers doivent faire une demande d'équivalence de diplôme ou de formation pour obtenir un permis d'exercice. Au Québec, ils doivent par ailleurs réussir un examen de français afin de démontrer qu'ils connaissent suffisamment la langue pour l'utiliser en contexte de travail.



permis d'exercice n. m.



permis de pratique n. m.

Les noms *exercice* et *pratique* présentent certaines nuances sur le plan sémantique : le premier est plus restrictif et fait référence au fait d'exercer un métier ou une activité d'ordre professionnel; le second est plus englobant et fait référence au fait d'exercer une activité, peu importe sa nature. Ils sont néanmoins parfois employés de manière interchangeable dans les termes complexes *permis d'exercice* et *permis de pratique*, particulièrement dans le domaine de la santé. Le terme *permis d'exercice* demeure cependant le plus répandu dans l'usage.



permis d'exercer
autorisation d'exercer

Les termes *permis d'exercer* et *autorisation d'exercer* doivent être suivis d'un complément direct, lequel est imposé par le verbe *exercer*. On dira, par exemple, *permis d'exercer la médecine*, *autorisation d'exercer une profession*.

anglais

permit to practise
permit to practice
license
licence



38. **personne émigrante**

Définition

Personne quittant son lieu de résidence habituel dans le but de s'établir dans un pays étranger.

Notes

Selon le point de vue adopté, les personnes émigrantes sont aussi des personnes immigrantes, soit des personnes venant s'établir dans un pays étranger.



personne émigrante n. f.
émigrant n. m.
émigrante n. f.
personne émigrée n. f.
émigré n. m.
émigrée n. f.

Le terme *émigrant*, formé à l'aide du participe présent, met davantage l'accent sur le processus d'émigration en cours, alors que le terme *émigré*, formé à partir du participe passé, insiste plutôt sur le résultat de ce processus.

anglais

emigrant
émigré

Lorsque l'on fait plus précisément référence à une personne ayant effectué une émigration interne, on emploie le terme *out-migrant*.

Le terme *émigré* fait plus particulièrement référence aux émigrants qui ont dû quitter leur pays par crainte de persécution en raison de leurs convictions politiques. Ce terme a été emprunté au français à la fin du XVIII^e siècle, époque à laquelle des Français se sont installés en Angleterre pour fuir la Révolution française.

39. **personne immigrante**

Définition

Personne arrivant dans un pays étranger dans le but de s'y établir.

Notes

Selon le point de vue adopté, les personnes immigrantes sont aussi des personnes émigrantes, soit des personnes qui quittent leur lieu de résidence habituel dans le but de s'établir dans un pays étranger.



personne immigrante n. f.
immigrant n. m.
immigrante n. f.
personne immigrée n. f.
immigré n. m.
immigrée n. f.

Le terme *immigrant*, formé à l'aide du participe présent, met davantage l'accent sur le processus d'immigration en cours, alors que le terme *immigré*, formé à partir du participe passé, insiste plutôt sur le résultat de ce processus.

En France, le terme *immigré* fait partie de la terminologie officielle pour désigner toute personne dont les parents n'avaient pas la nationalité française au moment de sa naissance, qui est née hors du territoire français et qui réside désormais en France.

anglais

immigrant

Lorsque l'on fait plus précisément référence à une personne ayant effectué une immigration interne, on emploie le terme *in-migrant*.



40. **personne migrante**

Définition

Personne qui se déplace d'un lieu vers un autre, dans une région différente ou dans un pays étranger, dans le but de s'y établir.

Notes

Certaines sources établissent une distinction entre les migrants, dont la migration est volontaire, et les [réfugiés](#), dont le départ est motivé par une menace.

La personne migrante se distingue de la [personne émigrante](#), qui quitte son lieu de résidence habituel en vue de s'établir dans un pays étranger, et de la [personne immigrante](#), qui arrive dans un pays étranger en vue de s'y établir.



personne migrante n. f.
migrant n. m.
migrante n. f.

anglais

migrant

41. **réfugié, réfugiée**

Définition

Personne ayant fui son pays d'origine ou de résidence, dans lequel elle était menacée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social ou de ses opinions politiques, et qui ne peut réclamer la protection de ce pays.

Notes

Le statut de réfugié est accordé à une personne qui satisfait aux critères établis par la convention de Genève ou à des critères semblables.

Il ne faut pas confondre le réfugié avec le [demandeur du statut de réfugié](#), qui est une personne sollicitant la protection d'un État, mais dont la demande n'a pas encore fait l'objet d'une décision.



réfugié n. m.
réfugiée n. f.
réfugié au sens de la Convention n. m.
réfugiée au sens de la Convention n. f.

anglais

refugee
Convention refugee



42. réfugié parrainé, réfugiée parrainée

Définition

Personne ayant obtenu le statut de [réfugié](#) et qui reçoit, pendant une période donnée, un soutien financier, administratif ou moral dans ses démarches d'immigration, d'installation et d'intégration de la part d'une personne, d'un groupe de personnes, d'un organisme à but non lucratif ou d'un gouvernement.

Notes

Selon le contexte, on parlera par exemple de [réfugié parrainé par le secteur privé](#) ou de [réfugié parrainé par le gouvernement](#).



réfugié parrainé n. m.
réfugiée parrainée n. f.

anglais

sponsored refugee

43. réfugié parrainé par le gouvernement, réfugiée parrainée par le gouvernement

Définition

Personne ayant obtenu le statut de [réfugié](#), qui reçoit, pendant une période donnée, un soutien financier, administratif ou moral dans ses démarches d'immigration, d'installation et d'intégration de la part du gouvernement.



réfugié parrainé par le gouvernement
n. m.
RPG n. m. ou f.
réfugiée parrainée par le gouvernement
n. f.
réfugié pris en charge par le
gouvernement n. m.
RPG n. m. ou f.
réfugiée prise en charge par le
gouvernement n. f.
réfugié parrainé par l'État n. m.
réfugiée parrainée par l'État n. f.
réfugié pris en charge par l'État n. m.
réfugiée prise en charge par l'État n. f.

anglais

government sponsored refugee
government assisted refugee
GAR
state sponsored refugee



44. réfugié parrainé par le secteur privé, réfugiée parrainée par le secteur privé

Définition

Personne ayant obtenu le statut de [réfugié](#), qui reçoit, pendant une période donnée, un soutien financier, administratif ou moral dans ses démarches d'immigration, d'installation et d'intégration de la part d'une personne, d'un groupe de personnes ou d'un organisme à but non lucratif.



réfugié parrainé par le secteur privé n. m.
RPSP n. m. ou f.
réfugiée parrainée par le secteur privé n. f.

anglais

privately sponsored refugee
PSR

45. réfugié reconnu sur place, réfugiée reconnue sur place

Définition

Personne à qui un pays accorde l'[asile](#) alors qu'elle s'y trouve déjà.



réfugié reconnu sur place n. m.
réfugiée reconnue sur place n. f.
personne réfugiée reconnue sur place n. f.

anglais

refugee recognized in the host country

46. répondant, répondante

Définition

Personne physique ou morale qui s'engage par contrat à subvenir aux besoins essentiels d'une ou plusieurs personnes qui souhaitent obtenir la [résidence permanente](#).

Notes

Un répondant peut s'engager à subvenir aux besoins d'une ou plusieurs personnes réfugiées ou admissibles dans la [catégorie du regroupement familial](#).



répondant n. m.
répondante n. f.
garant n. m.
garante n. f.
parrain n. m.
marraine n. f.

Pour désigner une personne morale, l'emploi du masculin est le plus courant (*un répondant, un garant, un parrain*), mais l'emploi du féminin est admis.

anglais

sponsor



47. représentant autorisé, représentante autorisée

Définition

Personne désignée par une autre pour l'assister ou la représenter dans ses démarches d'immigration.

Notes

Au Canada, pour être autorisés, les représentants doivent être membres d'un organisme de réglementation accrédité. Ils peuvent alors recevoir une compensation financière pour leurs services. Des bénévoles ou des employés d'organismes non gouvernementaux peuvent également agir comme représentants autorisés, sans toutefois obtenir de rétribution.



représentant autorisé n. m.
représentante autorisée n. f.
représentant n. m.
représentante n. f.

anglais

authorized representative
representative

48. requérant principal, requérante principale

Définition

Personne qui présente une demande d'immigration.

Notes

Le requérant principal peut inclure certains membres de sa famille dans sa demande.



requérant principal n. m.
requérante principale n. f.
demandeur principal n. m.
demandeuse principale n. f.

anglais

principal applicant
main applicant
primary applicant

49. résidence permanente

Définition

Statut accordé à un [ressortissant étranger](#), qui lui permet de vivre, de travailler et d'étudier dans un pays sans limite de temps.

Notes

Au Canada, pour se voir accorder la résidence permanente, il faut préalablement avoir obtenu l'[asile](#) ou un [visa de résident permanent](#). Un immigrant souhaitant s'installer au Québec doit en plus avoir obtenu le Certificat de sélection du Québec.

Au Canada, la résidence permanente permet notamment à une personne d'avoir accès au système de soins de santé universel, de déposer une demande de [citoyenneté](#) canadienne (après 3 ans), ainsi que d'être protégée par les lois canadiennes et la Charte canadienne des droits et libertés. La résidence permanente ne permet toutefois pas d'occuper certains emplois impliquant des autorisations de sécurité de haut niveau, de s'engager dans les forces armées canadiennes, de posséder un passeport canadien, de voter aux élections ou de se présenter à celles-ci.



résidence permanente n. f.
statut de résident permanent n. m.

anglais

permanent residence
permanent residency
permanent resident status

50. résidence temporaire

Définition

Statut accordé à un [ressortissant étranger](#), qui lui permet de séjourner dans un pays durant une période de temps donnée.

Notes

Au Canada, la résidence temporaire est notamment accordée aux visiteurs, aux étudiants et aux travailleurs étrangers au moment d'entrer au pays. Toutefois, certaines personnes doivent préalablement obtenir un [visa de résident temporaire](#), selon leur provenance, ou un [permis de séjour temporaire](#) s'ils ne répondent pas aux critères d'entrée au pays. Au Québec, les étudiants et les travailleurs doivent obtenir le Certificat d'acceptation du Québec ainsi que le permis correspondant à leur situation, à savoir le [permis d'études](#) ou le [permis de travail](#).



résidence temporaire n. f.
statut de résident temporaire n. m.

anglais

temporary residence
temporary residency
temporary resident status

51. résident permanent, résidente permanente

Définition

Personne à qui la [résidence permanente](#) a été accordée.



résident permanent n. m.
résidente permanente n. f.
immigrant reçu n. m.
immigrante reçue n. f.
immigrant admis n. m.
immigrante admise n. f.
immigrant ayant obtenu le droit d'établissement n. m.
immigrante ayant obtenu le droit d'établissement n. f.

Au Canada, dans la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, on emploie uniquement le terme *résident permanent*.

anglais

permanent resident
landed immigrant
landed resident
immigrant États-Unis

Au Canada, dans la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, on emploie uniquement le terme *permanent resident*.

52. résident temporaire, résidente temporaire

Définition

Personne à qui la [résidence temporaire](#) a été accordée.

Notes

Au Canada, les résidents temporaires sont généralement des visiteurs, des travailleurs et des étudiants.



résident temporaire n. m.
résidente temporaire n. f.

anglais

temporary resident
nonimmigrant États-Unis

53. ressortissant étranger, ressortissante étrangère

Définition

Personne qui relève juridiquement d'un État qui diffère de son [pays de résidence](#).



ressortissant étranger n. m.
ressortissante étrangère n. f.
ressortissant n. m.
ressortissante n. f.

Le terme *ressortissant étranger* (et sa variante *ressortissante étrangère*) est employé du point de vue du pays de résidence, tandis que le terme *ressortissant* (et sa variante *ressortissante*) est employé du point de vue du [pays de citoyenneté](#).

anglais

foreign national
foreign citizen
national
citizen

Les termes *foreign national* et *foreign citizen* sont employés du point de vue du pays de résidence, tandis que les termes *national* et *citizen* sont employés du point de vue du pays de citoyenneté.



54. visa

Définition

Sceau apposé sur un passeport et autorisant un [ressortissant étranger](#) à entrer dans un pays, pour une durée et des motifs déterminés, ou à en sortir.

Notes

Au Canada, les visas accordés dans un contexte d'immigration sont le [visa de résident temporaire](#) et le [visa de résident permanent](#).



visa n. m.

Au pluriel, on écrira : *des visas*.

anglais

visa

55. visa de résident permanent

Définition

[Visa](#) que doit obtenir tout [ressortissant étranger](#) voulant s'établir de manière permanente dans un pays, et qui lui confère la [résidence permanente](#).

Notes

Les personnes voulant s'installer au Québec doivent obtenir au préalable un Certificat de sélection du Québec.



visa de résident permanent n. m.

VRP n. m.

visa de résidence permanente n. m.

VRP n. m.

anglais

permanent resident visa

PRV

permanent residence visa

PRV

56. visa de résident temporaire

Définition

[Visa](#) que doivent obtenir les ressortissants étrangers de certains pays voulant demeurer temporairement dans un pays pour le visiter, y étudier et/ou y travailler, et qui leur confère, une fois à la frontière, la [résidence temporaire](#).

Notes

Les personnes voulant séjourner au Québec pour y étudier ou y travailler doivent obtenir au préalable un Certificat d'acceptation du Québec.

Le visa de résident temporaire est généralement délivré automatiquement sur obtention d'un [permis d'études](#) ou d'un [permis de travail](#). Certains visas permettent à leur détenteur d'entrer à plusieurs reprises au Canada; d'autres, une seule fois.



VOCABULAIRE DE L'IMMIGRATION



visa de résident temporaire n. m.

VRT n. m.

visa de résidence temporaire n. m.

VRT n. m.

Les termes *visa de visiteur* et *visa de touriste* sont parfois employés pour désigner les visas de résident temporaire remis aux personnes qui séjournent au Canada pour une autre raison que les études ou le travail.

anglais

temporary resident visa

TRV

temporary residence visa

TRV

Les termes *visitor visa* et *tourist visa* sont parfois employés pour désigner les visas de résident temporaire remis aux personnes qui séjournent au Canada pour une autre raison que les études ou le travail.



Pour accéder à l'ensemble des vocabulaires de l'Office québécois de la langue française :
oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dictionnaires/index_lexvoc.html.

Pour connaître les outils et les services linguistiques de l'Office :
vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/a-propos-de-la-vitrine-linguistique/offre-de-services-linguistiques.

Pour consulter les ressources de la Vitrine linguistique :
vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca.

Pour visiter le site de l'Office :
oqlf.gouv.qc.ca/accueil.aspx.



© Office québécois de la langue française, 2024